

PROJET EDUCATIF

**DU CENTRE DE VACANCES
DE LA FOUX D'ALLOS**

**SEJOUR ITINERANT
RAIDS ET RANDOS MERCANTOUR
ETE 2005**



ORGANISATEUR
Thierry Lamarre Centre de Vacances et de Loisirs Organisation.
La croisette, BP.40.0, 04260, La Foux d'Allos, France
Tél / Fax : 04 92 579 282
E mail: tennisinter@wanadoo.fr

SOMMAIRE

A - Projet éducatif du séjour Raids et Randos Mercantour

- 1 - Introduction
- 2 - Accueil de mineurs handicapés

B - Mise en oeuvre du projet éducatif du séjour

1 - Démarche éducative du séjour

2 - Les activités

- A - La randonnée
 - a - A la journée
 - b - Sous forme de raids de 2 à 3 jours
 - c - En autonomie
 - d - Encadrement
 - e - Sécurité
 - f - Participation des adolescents à leur programme
 - g - Préparation de cette activité
- B- Les autres activités
 - a - La journée rafting
 - b - La course d'orientation
 - c - Activité " à la carte "
 - d - Randonnée de la Chasse ou du Bouchier
 - e - Préparation des veillées

3 - Répartition des temps respectifs d'activité et de repos

4 - Participation des adolescents à leur séjour

5 - Fonctionnement de l'équipe

- Rôle et attributions du directeur
- Rôle des animateurs

6 - Modalités d'évaluation de l'accueil

- Evaluation du séjour
- Evaluation du personnel

7 - Caractéristiques des locaux

8 - Activités en autonomie

9 - Transport

10 - Connaissance et communication du projet éducatif

Annexes :

- a - Carte des randonnées
- b - Fiche technique du séjour
- c - Procédure qualité de la randonnée du Mont Pelat concernant la sécurité
- d - Fiche d'auto évaluation des animateurs / animatrices.
- e - Tableau de couverture assurance et référence assurance RC
- f - Copie de l'attestation de l'assurance RC de l'accompagnatrice en montagne.

PROJET EDUCATIF

A - Projet éducatif du séjour Raids et Randos Mercantour

1 - Introduction

Ce séjour s'adressant aux adolescents, il est guidé par quelques principes essentiels liés à cette tranche d'âge : encourager une plus grande autonomie des jeunes, favoriser leurs initiatives et développer leur sens des responsabilités ainsi que l'apprentissage de la vie en collectivité.

Ces idées ont guidé le projet éducatif de ce séjour:

- Les adolescents sont associés à l'organisation de leurs vacances dès le début du séjour
- Hébergement en appartement
- Participation à la vie quotidienne : préparation des repas lors des raids, entretien des appartements
- Activités autonomes comme la randonnée en autonomie.

Une charte est présentée aux adolescents (négociable - non négociable) sous forme de contrat avec l'équipe d'encadrement qui sera la garante de son respect.

Ce séjour se doit de préparer les adolescents à leur future vie d'adultes en les aidant à s'épanouir, à se construire une personnalité et à devenir autonomes.

Chaque adolescent a un rôle défini dans les tâches de la vie quotidienne du séjour.

Cette acquisition d'autonomie ne peut se faire au détriment des autres.

Vie en collectivité n'est pas synonyme de " moule " et l'équipe d'animation s'efforce de respecter la personnalité de chaque adolescent.

Dans centre de vacances, il y a le mot "vacances". Les adolescents sont en vacances et aussi en centre mais cet aspect ne revêt qu'un côté organisationnel et fonctionnel.

La notion de vacances est toujours liée à l'absence de contraintes or qui dit vie en collectivité sous- entend quelques règles à respecter.

L'encadrement veille donc au bon accord entre vacances et vie en collectivité.

Un programme des activités est proposé, mais il est important de laisser une certaine marge d'autonomie dans le choix des activités pour les adolescents qui peuvent choisir parmi le VTT, tir à l'arc, tennis et basket libre.

Le programme des animations, des veillées et du temps libre est adapté en fonction des souhaits qui se dégagent des réunions avec le groupe.

2 - Accueil de mineurs handicapés

Par définition même du contenu, le séjour est peu adapté à des enfants souffrant de graves troubles de la santé ou handicapés physiquement, pour des raisons de sécurité.

Par contre, l'accueil d'adolescents avec un handicap mental léger peut être envisagé à condition que ce handicap ne soit pas incompatible avec les consignes de sécurité que nécessite la randonnée en montagne.

B - Mise en oeuvre du projet éducatif

1 - Démarche éducative du séjour :

Pour vivre des moments forts entre adolescents passionnés de montagne, ce séjour utilise la randonnée sous forme de raids de plusieurs jours. Nuits en refuge, dans une cabane forestière, nuits sous tentes, marche de nuit pour assister à un lever de soleil à 3050 mètres d'altitude constituent les moments forts du séjour apportant une richesse d'échanges entre les adolescents et une rapide cohésion du groupe.

Dans le cadre du développement de l'adolescent, une randonnée en autonomie est prévue après préparation avec l'équipe d'encadrement.

A ce programme de randonnées, s'ajoutent une journée rafting dans l'Ubaye ou le Verdon, des courses d'orientation, une activité VTT, une initiation au tir à l'arc. Une découverte de l'astronomie est proposée et une journée à la base de loisirs d'Allos est prévue pendant un jour de repos.

2 - Les activités :

- L'activité principale est la randonnée et se pratique sous différentes formes.

A - La randonnée :

a) A la journée:

Programmées en début de séjour, ces randonnées permettent de sensibiliser à la randonnée les participants, permettre l'adaptation des adolescents à l'altitude et à l'effort. C'est aussi l'occasion pour le groupe de mieux se connaître avant les raids.

b) Sous forme de raids de 2 à 3 jours :

Les nuits se passent sous tente, refuge ou cabane forestière. Elles constituent souvent une première expérience pour les adolescents et ce sont des moments intenses de convivialité entre les adolescents et l'équipe. Les adolescents sont impliqués dans la préparation matérielle de ces raids.

c) En autonomie:

En début de séjour, la finalité de cette activité est bien expliquée : être capable de partir en petits groupes sans accompagnement après avoir choisi son itinéraire. Nous insistons aussi sur l'aspect sécurité de cette activité et le groupe a à sa disposition un téléphone portable ainsi qu'une trousse pharmacie.

d) Encadrement:

Cette activité est encadrée par une accompagnatrice en montagne (sauf pour la randonnée en autonomie) qui est responsable de la sécurité du groupe et de la programmation des randonnées. Elle sensibilise les adolescents à la découverte du milieu montagnard sans oublier la sécurité en montagne.

Les animateurs assurent aussi l'encadrement.

e) Sécurité:

Toutes les randonnées proposées sont reconnues par l'accompagnatrice avant le séjour. et approuvées par l'organisateur. Elle adapte le programme des randonnées à la forme physique du groupe d'adolescents. Elle enseigne aux adolescents ce qu'est un comportement responsable en montagne (ne pas jeter de pierres, ne jamais partir seul, ne pas s'isoler du groupe).

L'accompagnatrice dispose d'un poste de radio en relation avec le peloton de gendarmerie de haute montagne de Jausiers (PGHM). Elle emporte avec elle une trousse de secours.

Pour chaque randonnée, une fiche sécurité est établie que l'on laisse le matin du départ à l'organisateur : nombre d'adolescents, les adultes qui accompagnent, l'itinéraire, l'heure de départ et l'heure probable de retour.

f) Participation des adolescents à leur programme:

Un programme prévisionnel de l'activité randonnée est proposée en début de séjour, mais il peut bien sûr évoluer en fonction des souhaits, de la forme physique du groupe et bien sûr en fonction de la météo. D'autre part, le premier jour, nous établissons avec les adolescents une liste " ce que je dois mettre dans mon sac à dos pour une journée, une demi journée et pour 2 jours " en envisageant toutes les possibilités liées au type de couchage.

g) Préparation de cette activité :

Elle se fait la veille en fin d'après-midi. Elle consiste en :

- La présentation de la randonnée : itinéraire, but et objectif (par exemple aller à l'activité rafting située dans la vallée voisine, se rendre à un refuge...), ce que l'on va voir ou pourra voir (animaux) au cours de cette randonnée.

- Les détails techniques : heure de départ, heure probable d'arrivée, dénivelé et temps de marche.

- Ce que l'on va prendre en plus de ses affaires personnelles.

- On établit la fiche sécurité.

Après plusieurs jours de cette activité où l'on a appris à lire des cartes, appris à se servir d'une boussole, à choisir un itinéraire, l'adolescent est capable de s'organiser pour partir en randonnée en autonomie en petit groupe sur une journée.

B - les autres activités :

a) la journée rafting :

Si l'activité se passe dans l'Ubaye, nous avons la possibilité de nous y rendre à pied. Cette activité permet de donner un but à une randonnée assez longue avec un bivouac non loin de la base d'eaux vives.

Si le rafting se déroule sur le Verdon (Castellane), c'est l'occasion de passer la journée dans une autre région et de la découvrir. Cette activité est encadrée par des guides de rivières.

b) la course d'orientation :

Une initiation à la course d'orientation est effectuée après plusieurs séances de lecture de carte, orientation à la boussole, choix d'un itinéraire de randonnée. Cette activité est pratiquée dans le but de préparer le groupe à la randonnée en autonomie. Plusieurs parcours d'orientation peuvent être organisés si le groupe n'est pas prêt pour l'autonomie.

c) Activité " à la carte " :

Le VTT, le tir à l'arc ainsi que le tennis et le basket libre sont proposés aux adolescents et ce sont eux qui s'organisent pour participer à ces activités. Le tir à l'arc est encadré par le breveté d'état de la station, les autres activités étant encadrées par les animateurs.

d) Randonnée de la Chasse ou du Bouchier :

Nous remontons le long d'un cours d'eau, le but étant d'arriver à une cascade et se baigner sous cette cascade.

e) Préparation des veillées :

L'équipe d'animation propose des idées de veillées (soirée casino, cluedo géant, déguisement pour la soirée boum, soirée sketches, soirée astronomie lors d'un bivouac.....) mais laisse la possibilité aux adolescents de proposer d'autres veillées. .

Si beaucoup de ces adolescents souhaitent devenir animateurs plus tard, l'équipe leur propose de préparer une veillée qui peut être présentée à un groupe d'enfants.

L'objectif de cette soirée étant la prise de parole devant un public, réussir à capter l'attention d'un auditoire et se faire respecter.

L'évaluation de cette soirée se fera juste après : ont-ils captivé leur auditoire, y a-t-il eu participation active des enfants, se sont-ils faits respecter ?

3 - Répartition des temps respectifs d'activité et de repos :

L'activité randonnée se pratique en général sous la forme de raids de 2 ou 3 jours. Après ces raids, une journée de repos est prévue. Pendant ces journées de repos, on peut préparer la randonnée en autonomie et c'est aussi l'occasion pour les adolescents qui le désirent de pratiquer les activités en option. Selon la forme physique du groupe, des moments supplémentaires de repos peuvent être mis en place (lever plus tardif, après-midi de repos...).

Journée type d'un jour en semaine: randonnée à la journée, météo ensoleillée.

De 8h00 à 9h30 : les adolescents se lèvent de façon autonome, préparation du petit déjeuner et des sac à dos.

- 9 h 30 : RDV de tout le groupe

Préparation des pique-niques

Vérification des sac à dos

-10 h : Départ en randonnée

- Entre 12h et 15 h : Pique-nique , l'essentiel étant de trouver un endroit sympathique. Pas d'horaires imposés.

- Après-midi : poursuite de la randonnée

- 17 h : Retour dans les appartements, temps libre jusqu'à 19 h

- 19 h à 19 h 30 : Préparation de la journée du lendemain avec les adolescents

- 19 h 30 à 20h 15 : Dîner

- 20 h30 à 22h 30 : Veillée

- 23 h : Plus aucun bruit

4 - Participation des adolescents au séjour :

Au niveau du programme des activités, un programme prévisionnel est présenté au début du séjour.

Après quelques jours, lors d'une réunion avec l'équipe d'animation et les adolescents, nous orientons le séjour selon les désirs des adolescents.

Au niveau de la vie quotidienne, les adolescents sont associés à la préparation des repas lors des

randonnées et bivouacs, ils sont autonomes pour le petit déjeuner et doivent assurer l'entretien des appartements.

5 - Fonctionnement de l'équipe :

- Rôle et attributions du directeur :

Il met en oeuvre le projet éducatif de l'organisateur, il est le garant du respect de ce projet. Mais ce projet n'est pas figé, il peut évoluer en adaptant les choix aux nouveaux besoins et désirs que l'on ressent au cours du séjour de la part des participants.

Il est responsable d'une équipe et doit donc assurer une entente cordiale entre les membres de l'équipe.

Il présente son projet, explique ses choix à son équipe d'animation. Au fur et à mesure du séjour, il fait en sorte que chaque animateur trouve sa place en relation avec ses compétences et n'oublie pas que ces animateurs sont souvent très jeunes, qu'ils ont besoin de références, de repères et doit les aider dans ce qui constitue souvent leur première expérience professionnelle de leur vie d'adultes.

- Rôle des animateurs:

Ils travaillent en équipe avec le directeur du séjour. Le projet éducatif du séjour leur est transmis avant l'arrivée des enfants. Ils peuvent donc soumettre des idées, des améliorations au directeur.

Ils sont présents la veille du séjour pour assurer l'organisation.

Ils assurent l'animation du séjour mais veillent au respect de l'organisation de la vie en collectivité.

Cette organisation est mise en place dès le début du séjour par l'équipe d'animation et proposée aux adolescents. Les animateurs veillent ensuite au respect de cette organisation tout au long du séjour. Ils ont un rôle très important dans la cohésion et les relations à l'intérieur du groupe.

6 - Modalités d'évaluation de l'accueil :

- **Évaluation du séjour :**

En milieu de première semaine, une réunion de régulation avec les participants et l'équipe d'animation est organisée. Cette réunion permet à l'équipe d'animation de s'ajuster pour le reste du séjour en fonction des remarques des adolescents.

Les points suivants sont abordés :

- vie quotidienne (aspects matériels dans les appartements, organisation du rangement, de la vaisselle, du petit déjeuner)
- Programme et rythme des activités
- Relations avec l'équipe d'animation
- Relations entre les membres du groupe
- Réponses aux diverses questions des adolescents.

D'autre part, tous les soirs (sauf pendant les raids), lors de la réunion de préparation de la journée suivante, les adolescents peuvent aborder les sujets ou problèmes qui les préoccupent.

Le dernier soir, un questionnaire est proposé aux adolescents qui le remplissent de façon anonyme.

Ce questionnaire passe en revue :

- Le lieu.
- L'hébergement.
- La nourriture.
- Le programme des activités et leur rythme.
- L'activité qu'ils ont préférée, celle qui ont le moins appréciée.
- Leurs relations avec l'équipe d'animation, le directeur.
- Quel est le directeur idéal pour eux (le décrire en quelques mots.)
- Mettre une note au séjour.

Pour les parents, l'organisation envoie un questionnaire général non spécifique à ce séjour.

Pour leur permettre de revivre le séjour, des photos avec un appareil numérique sont prises.

Ces photos sont consultables sur Internet à travers une galerie de photos.

- **Évaluation du personnel.**

- Avant le début du séjour, le directeur explique aux animateurs et animatrices leurs fonctions, obligations et domaines où ils sont responsables.
- Il leur explique également leurs droits et devoirs en tant que salarié d'une organisation. Le dossier social leur

est remis avant le début de leur fonction comprenant : Contrat de travail, déclaration préalable à l'embauche, détails des rémunérations etc...

- L'équipe d'encadrement utilise une fiche d'évaluation journalière pour noter son programme de la journée et avoir un support pour les réunions du soir. (Voir annexe)
- Tous les jours, l'équipe d'animation prend le temps de faire le point, cela peut être pendant une pause pendant la journée (pique-nique par exemple) et pas obligatoirement le soir.
- A mi-séjour, le directeur fait le point avec l'équipe d'animation et discute ensuite avec chacun et lui indique sur quels points il doit accentuer ses efforts tout en valorisant ses actions positives.
- Le directeur n'hésite pas à intervenir dès qu'il y a un malentendu en dehors de ces évaluations de début, milieu et fin de séjour.
- Un animateur peut solliciter un entretien seul à seul avec le directeur
- A la fin du séjour, le directeur effectue un bilan global avec chaque animateur et explique ses appréciations et sa décision concernant la validation de son stage en cas de stage pratique d'animateur stagiaire.

7 - Caractéristiques des locaux :

En dehors des raids pratiqués en étoile par rapport à La Foux d'Allos, les adolescents sont logés en appartements de 4 à 6 personnes. Ils constituent le camp de base du séjour. Le séjour étant itinérant, l'hébergement se fait sous tentes, ou en refuge lors des bivouacs. Une nuit dans une cabane forestière est prévue. Chaque appartement est équipé de sanitaires complets et possède une cuisine équipée qui sert pour la préparation du petit déjeuner. En dehors des raids, les repas sont dans l'auberge de jeunesse de la Foux d'Allos, une structure agréée accueillant d'autres enfants . Pendant les randonnées, le déjeuner est sous forme de pique-nique. Le dîner est pris dans les refuges ou préparé par l'équipe lors des bivouacs.

8 - Activités en autonomie :

Ce séjour prévoyant une randonnée en autonomie, l'organisation fournit aux parents avant le séjour un document précisant les modalités d'organisation de cette activité en autonomie. Ce document est signé par les parents ou représentants légaux des mineurs.

9 -Transport :

Les adolescents sont acheminés au centre :

- Par les parents qui les conduisent directement au centre et viennent les rechercher.
 - Par un TGV avec un départ de Paris gare de Lyon jusqu'à Aix en Provence TGV. Puis un autocar les emmène de la gare TGV d'Aix en Provence jusqu'à La Foux d'Allos.
- Pendant le voyage, les adolescents sont encadrés par l'équipe d'encadrement du séjour.

10 - Connaissance et communication du projet éducatif :

Ce projet est envoyé aux membres de l'équipe d'animation avec les contrats de travail. L'équipe doit en prendre connaissance et le signer pour accord.

Les grandes lignes de ce projet éducatif sont présentes dans les documents d'inscription destinés aux parents et ce projet est disponible dans son intégralité au siège de l'organisation et est présenté aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ces derniers.